



Plus d'informations
www.participation.lillemetropole.fr

QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?

La Genèse du Projet !

Une étude pour l'espace de nature de demain

Depuis 2014 la MEL a lancé des études afin d'avoir une meilleure connaissance de l'occupation par les chiroptères (chauves-souris / espèces protégées) du réseau de catiches présent sur son territoire. Ces études ont abouti à la mise en place d'un plan chiroptères pour la mise en œuvre de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) qui vise à prévenir autant que possible les risques d'incidences négatives de certains projets et documents de planification sur l'environnement.

La MEL, afin de préserver / développer la présence des chiroptères et d'améliorer la fonctionnalité des réseaux de catiches, souhaite créer un nouveau site d'accueil pour les chiroptères. Le site envisagé est situé sur le secteur Chemin Napoléon/ Pavé du Moulin, à la rotule des communes de Hellemmes et Lezennes. Cette démarche s'inscrit en accompagnement des mesures de compensations de Kiabi Village, réalisées sur le site du bois de la rue Verte à Villeneuve d'Ascq et Hellemmes.

> Les objectifs du projet sont de préserver le réseau de catiches et d'améliorer la qualité écologique en surface pour la préservation et le développement de la présence des chiroptères .

La plus-value écologique qui sera réalisée dans le cadre de ce projet, pourrait être valorisée dans le cadre d'un SNCRR (Sites naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation). L'objectif de cette démarche est d'anticiper les futures compensations liées à l'urbanisation et d'améliorer leur efficience.

La mission confiée au bureau d'étude a pour objectif d'affiner l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2019. Le programme de la présente étude est de repartir du scénario équilibré (où au moins 50 % de la surface est dédiée au développement de la nature), en remettant l'ensemble des acteurs du territoire autour du sujet avec un volet de concertation citoyenne et institutionnelle.

Elle aura pour objectif de définir quels seront les usages futurs de ce secteur tout en veillant à ce que les usages anthropiques soient compatibles avec l'objectif de développer la biodiversité via la restauration des milieux et la renaturation du site (UCRR : Unités de Compensation, de Restauration ou de Renaturation).



Pourquoi ?

La création d'un nouveau site d'accueil pour les Chiroptères vers un Site Naturel de Compensation de Restauration et de Renaturation (SNCRR).

Par qui ?

Une étude urbaine, paysagère et écologique en coordination entre la MEL, le groupement d'étude mandaté et les différents acteurs institutionnels concernés.

Une démarche transversale de co-construction et concertation.

Comment ?

Trois phases d'étude / de concertation :

- 1- Diagnostic et définition des enjeux
- 2- Scénario(s) d'aménagement et analyse comparative
- 3- Confortement du scénario préférentiel, chiffrage du projet d'aménagement, phasage opérationnel et schéma directeur (niveau esquisse).

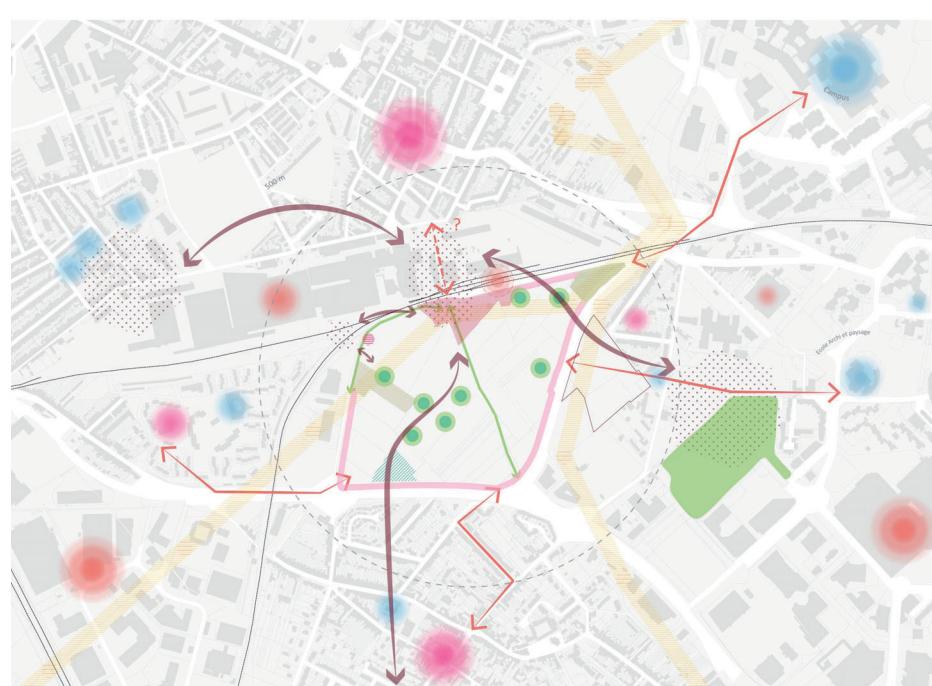
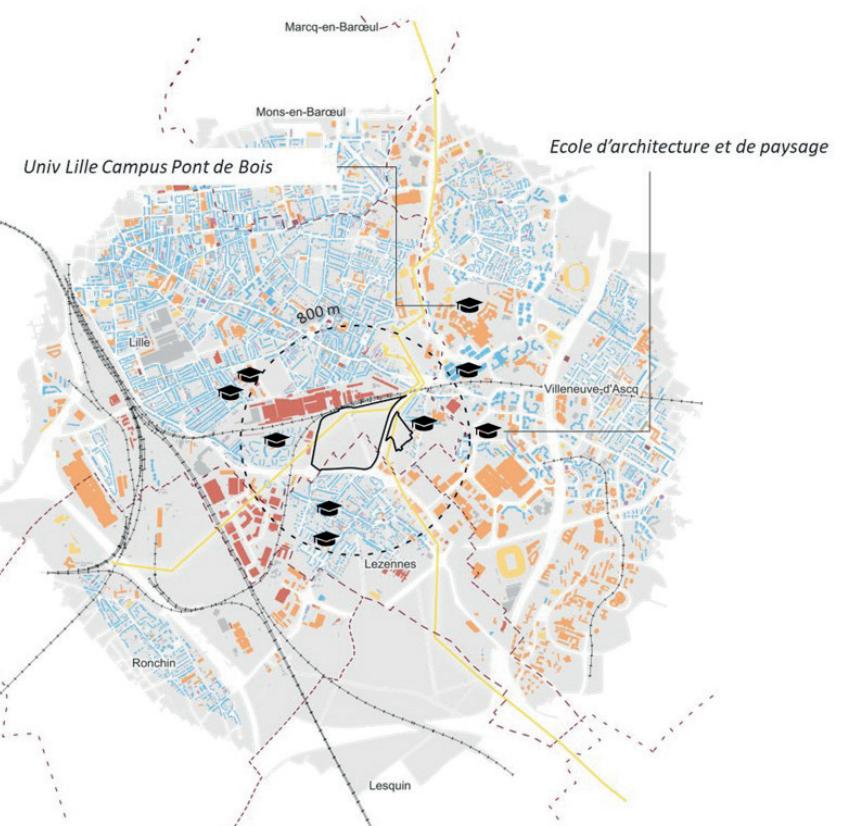
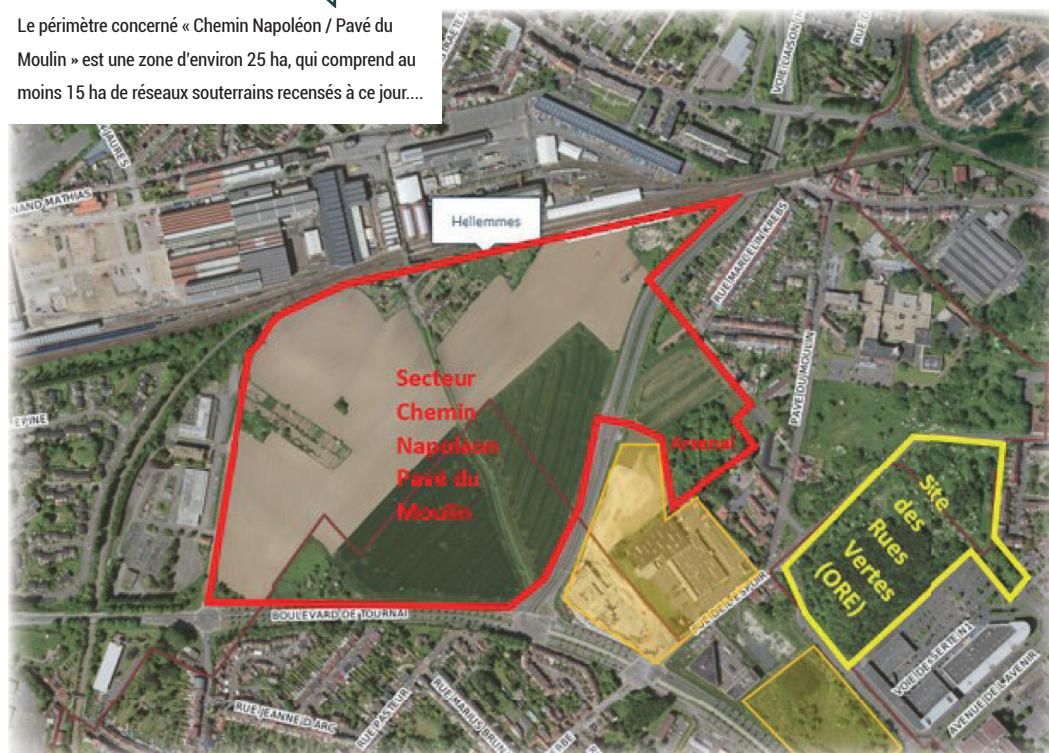
> 6 espèces de chauves souris hibernent dans les réseaux de la MEL

> 246 individus dénombrés en 2024

Toutes les chauves-souris sont protégées à l'échelle Européenne !

Le périmètre de l'étude !

Le périmètre concerné « Chemin Napoléon / Pavé du Moulin » est une zone d'environ 25 ha, qui comprend au moins 15 ha de réseaux souterrains recensés à ce jour....



Les enjeux issus du Diagnostic !

Comment concilier les espaces anthropiques et la sanctuarisation ?

Quel espace naturel, de compensation, pour les chiroptères ?

Quel potentiel anthropique pour l'humain ?

Qualifier/quantifier les actions à inscrire dans l'opérationnalité et qui figureront dans le dossier de demande d'agrément d'unités de compensation, de restauration et de renaturation ?

Quelle programmation à inscrire dans ces UCRR ?

Quel aménagement de protection, de sécurisation des catiches à mettre en œuvre ?



QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?

Un projet concerté

1- Le questionnaire

317 réponses au total en ligne et en papier !
De fin janvier à début mars 2025

« Qu'aimeriez-vous pouvoir faire dans ce nouvel espace de nature ? »



Une priorité au naturel

Végétation :
Forte demande pour une augmentation de la couverture végétale (arbres, haies, pelouses), avec des essences locales et résistantes à la météo pour offrir plus d'ombre et de fraîcheur. Un attente de zones refuges pour la biodiversité (ex. : nichoirs, ruches, hôtels à insectes...).

Eau :
Propositions pour des dispositifs de gestion des eaux pluviales naturelles (noues, bassins de rétention végétalisés).
Craindre d'inondations en cas de forte pluie.

Qualité de l'air et pollution :
Préoccupation concernant la pollution atmosphérique due à la circulation.
Demande d'espaces tampons végétalisés entre le site et les axes routiers.



Des questions d'accessibilité

Chemins piétons et cyclables :
Besoin de parcours continus et sécurisés pour les piétons et cyclistes.

Stationnement :
Manque de clarté sur l'organisation des places de stationnement.
Craindre d'un espace saturé par le stationnement sauvage.



Un enjeu « sécurité et nuisances »

Éclairage public :
Besoin d'un éclairage suffisant mais non agressif (lumière chaude, faible intensité).

Demande d'éclairage adapté et sécurisé le long des cheminement.



Qualité des aménagements et durabilité

Matériaux :
Préférence pour des matériaux naturels, durables et locaux.

Rejet des matériaux plastiques ou polluants.

Maintenance :
Inquiétude sur l'entretien à long terme des espaces verts et des équipements.

Proposition de barrières végétales ou acoustiques.

Points positifs

Espaces verts et aménagements diversifiés : De nombreux répondants soulignent l'importance de préserver la nature en ville, avec des propositions telles que des jeux pour enfants, des parcours sportifs pour adultes, des bancs pour personnes âgées et des tables de pique-nique. Il est aussi demandé de planter davantage d'arbres, de créer des pelouses fleuries et de valoriser la biodiversité.

Accès et connectivité : L'idée de relier cet espace naturel aux quartiers voisins (Hellennes, Lezennes, Villeneuve d'Ascq) avec des cheminement piétons, des pistes cyclables, et une meilleure signalétique a été fréquemment mentionnée.

Protéger et valoriser l'espace naturel : Beaucoup insistent sur la nécessité de ne pas bétonner l'espace et de préserver sa biodiversité. Un appel est lancé pour ne pas y construire de complexes commerciaux et pour offrir un espace de nature qui puisse bénéficier à tous, humains et non-humains.

Solutions pour les problématiques sociales : Il est proposé de gérer la présence des personnes en situation précaire (SDF, gens du voyage) en aménageant un espace spécifique pour eux, avec des installations comme l'eau et l'électricité.

Points de vigilance

Problèmes de sécurité et de propreté : Plusieurs commentaires pointent le manque de propreté de l'espace, avec des dépôts sauvages et la présence de déchets. Certains suggèrent la mise en place d'agents de propreté plus réguliers et des caméras pour éviter ces problèmes.

Nécessité d'agir rapidement : Il y a une demande pressante pour des actions concrètes face à l'état actuel du site, considéré par une majorité de répondants comme « une décharge à ciel ouvert » ou un « site abandonné ».

Enclavement et accessibilité : Plusieurs répondants font remarquer que l'espace est difficilement accessible à pied, et insistent sur la nécessité de connecter cet espace avec les autres zones urbaines par des infrastructures adéquates (ponts, passerelles, chemins piétonniers).

Saturation et urbanisation excessive : La crainte d'une urbanisation excessive (construction de bureaux, complexes commerciaux) sur ce site est présente, avec un appel pour que cet espace reste un poumon vert pour la ville.

Conclusion :

Ces derniers commentaires montrent un soutien fort pour la préservation de la nature, la création d'espaces de détente et de loisirs, ainsi que pour une meilleure accessibilité à cet espace. Il y a également un appel à agir rapidement pour éviter que le site ne se transforme en décharge ou en zone de non-droit. Les préoccupations liées à la propreté, à l'urbanisation excessive et aux problèmes de sécurité doivent être prises en compte pour garantir un aménagement respectueux de l'environnement et des besoins des habitants.

2- Permanences sur les marchés

Synthèse des échanges

Le 29.01.25 2x2h00 Permanences

+/- 30 personnes rencontrées

→ Avec l'objectif d'informer, de sensibiliser et de recueillir les avis et propositions



4 grandes thématiques dans les avis exprimés sur le périmètre dans son ensemble :



Des forces et faiblesses

- Un potentiel jugé intéressant
- Un grand espace (« une poche d'air en ville »)
- Des enjeux de sécurité et de mésusages (proximité avec les routes, occupations illégales, conflits, crimes...)
- Un lieu méconnu et peu fréquenté aujourd'hui



Du lien entre les communes

- Un lieu envisagé comme une plateforme d'accueil d'événements (pour des associations notamment)
- Une traversée par la passerelle SNCF jugée souhaitable et nécessaire
- Un lieu où rencontrer ses voisins, les enfants, les animaux domestiques...



Un lieu de promenade

- Un lieu déjà reconnu comme lieu de promenade
 - Notamment pour promener son chien
 - Des équipements manquants pour accueillir les promeneurs (bancs, jeux etc...)
- Un besoin de nature en ville et d'espaces naturels de qualité



Ecologie et biodiversité

- L'enjeu de renaturation et de compensation bien compris et valorisé par les habitants rencontrés
 - L'importance de la biodiversité comme prioritaire pour la majorité
- Un besoin de nature en ville et d'espaces naturels de qualité

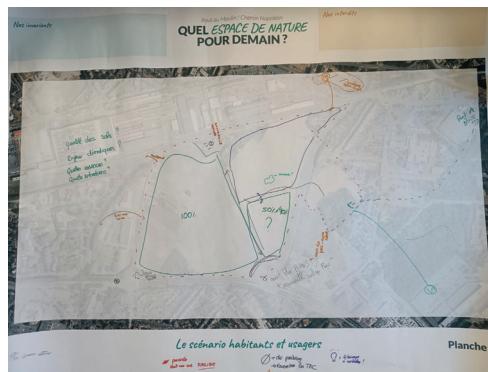
3- L'atelier de concertation enfants !



4- Les concertations habitants et élus

Le 28 et 29 avril 2025 2x2h00

Débats et propositions autour d'une esquisse de scénario



Des questionnements concernant les accès au périmètre, notamment les liens à trouver avec le métro, le bus, le BHNS et les continuités piétonnes et cyclables. Une échelle macro à considérer et le sujet de la passerelle au cœur des échanges.

Un débat sur la question du stationnement : l'espace vu comme un centre d'intérêt qui va attirer plus de voitures dans une zone déjà contrainte ou un périmètre autour duquel prévoir les aménagements pour favoriser les mobilités douces ?

Un débat sur le chemin Bobillot, historique et jugé pratique, à conserver en ligne droit ou à modifier ?

Une répartition de l'espace et des aménagements dans le périmètre qui font l'unanimité et un projet d'aménagement qui semble convaincre.

Une aire de jeux petite enfance sécurisée proposée par le groupe.

Un espace canin comme méthode de gestion des animaux domestiques est apprécié.

Des questionnements sur le choix des essences végétales, et concernant l'éclairage : quid de la prise en compte des enjeux climatiques et de l'entretien du périmètre ?

Synthèse des échanges

Le 29.01.25 2h00 Atelier pédagogique

18 enfants rencontrés du CE2 au CM2

→ Au sein de l'école Edouard Herriot avec l'objectif d'informer, d'expliquer et de permettre l'expression des enfants

Déroulé de l'activité en 3 temps

Temps 1 : en amont

→ Visite du site des rues vives en amont avec Arnaud POETTE pour introduire le sujet, présenter les entrées de « catiches », parler de biodiversité, de la place de la nature en ville et situer le périmètre en proximité de l'école

Temps 2 : pédagogie

→ Temps pédagogique d'une heure pour aborder les notions d'écosystème, l'importance des chauves-souris, de l'agriculture en ville etc...

Temps 3 : dessine ton espace nature

→ Temps d'une heure pour dessiner un espace naturel « idéal » ainsi qu'une idée pour protéger les chauves-souris. Les enfants ont aussi la possibilité d'écrire leurs propositions et de les exprimer à l'oral pour varier les modes d'expression



Synthèse des échanges

Ecologie et biodiversité

• Des espaces proposés très naturels et dans lesquels on retrouve des arbres, de l'eau, des grottes, des animaux...

• Des équipements variés proposés avec en majorité :

- Des jeux avec toboggans

- Des terrains de sports plein air (football, basket...)

- Des stands de restauration pour boire et manger...

Des activités ludiques

• Des entrées de catiches et de galeries fermées et protégées.

• De l'eau pour favoriser la présence d'insectes, de moustiques et nourrir les chiroptères

• Des nichoirs pour accueillir les chauves-souris

• Des arbres pour abriter les chauves-souris

Au service des chauves-souris

• Des entrées de catiches et de galeries fermées et protégées.

• De l'eau pour favoriser la présence d'insectes, de moustiques et nourrir les chiroptères

• Des nichoirs pour accueillir les chauves-souris

• Des arbres pour abriter les chauves-souris

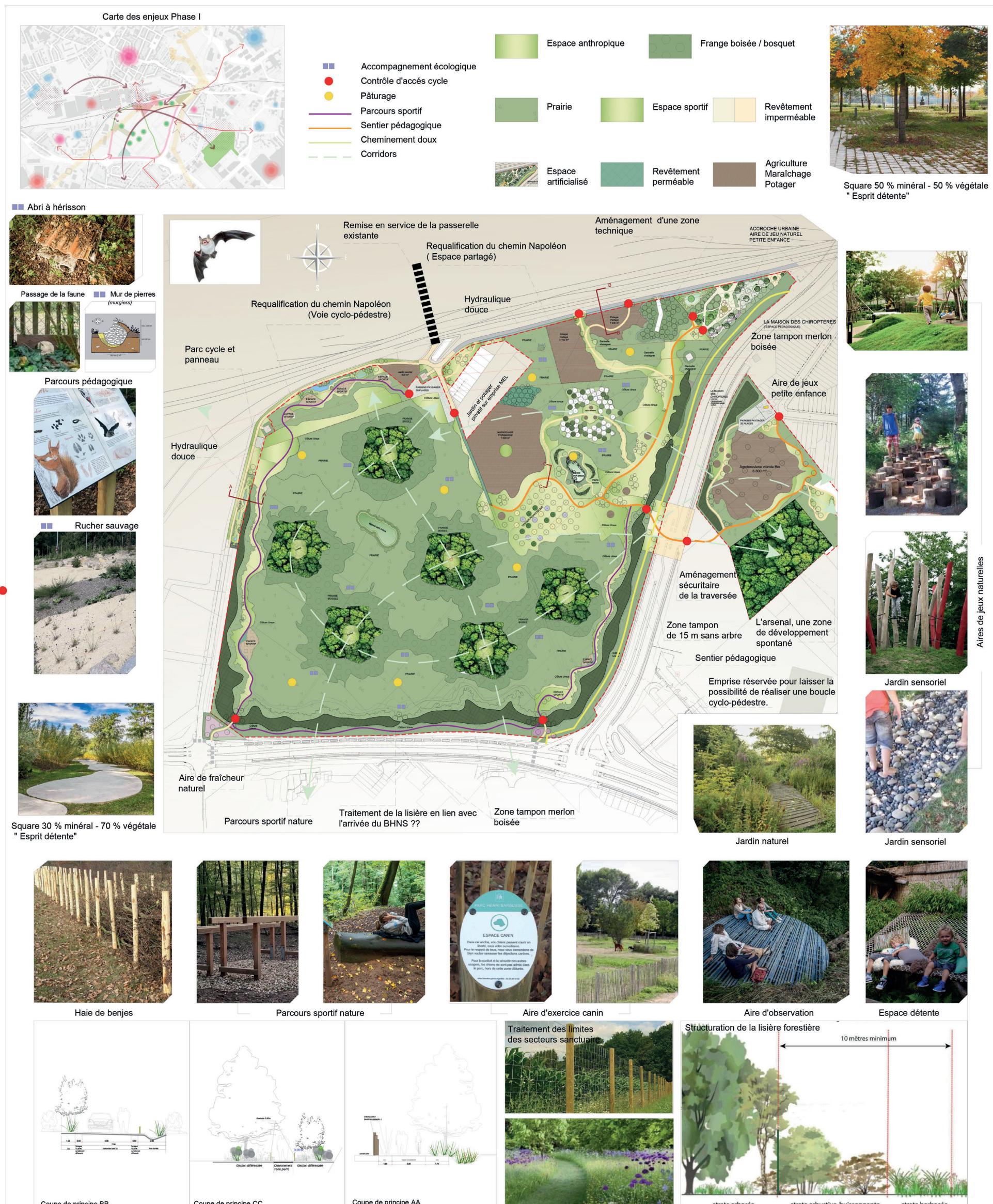


QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?



Le scénario préférentiel

^ Issu des concertations publiques et institutionnelles !





QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?



La Programmation destinée à l'humain

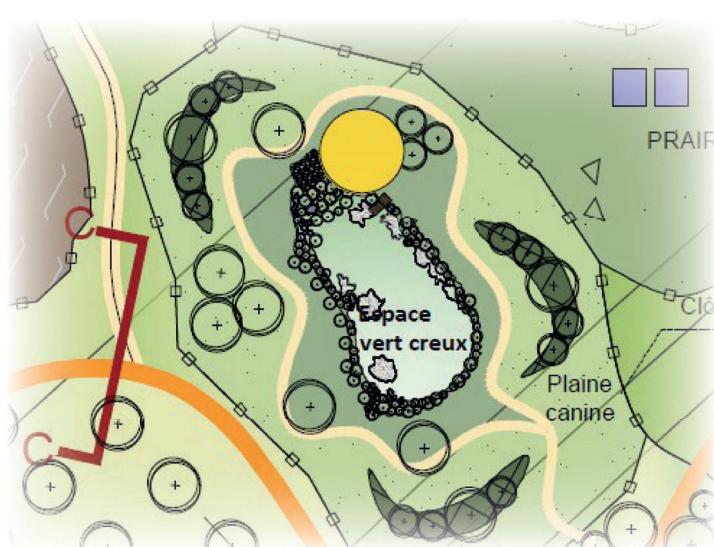
Le parcours pédagogique



Le parcours sportif



l'espace Canin



les espaces de détente

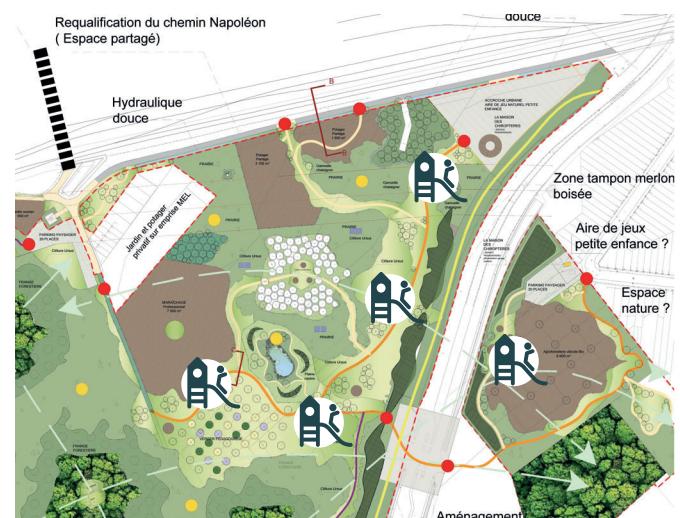


En synthèse

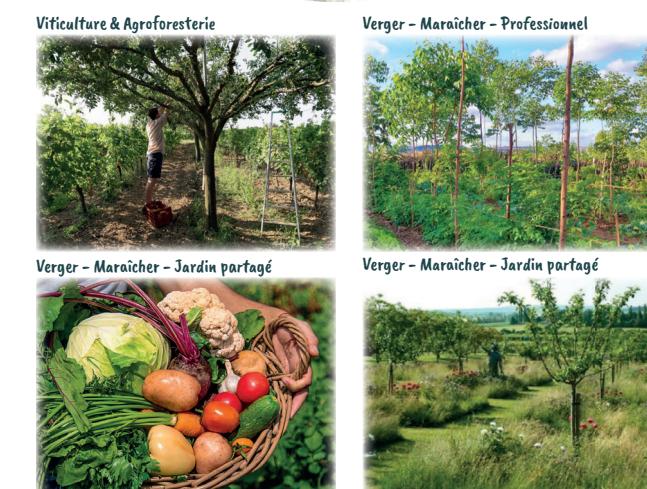
Des aménagement et une programmation simple et cohérente, articulée autour d'un parcours pédagogique qui sensibilise à la biodiversité urbaine, notamment à travers la découverte poétique des chauves-souris. Ce fil conducteur intègre harmonieusement des espaces ludiques, sportifs et de détente, un espace canin et des zones de culture urbaine.

Chaque composante du projet favorise une cohabitation respectueuse entre les usagers et le vivant, tout en offrant des usages accessibles : jeux sensoriels, agrès sportifs discrets, espaces de repos sous couvert végétal, maraîchage en ville... L'ensemble compose un aménagement doux, inclusif et respectueux, axé sur l'éveil, la rencontre et l'observation.

les espaces ludiques

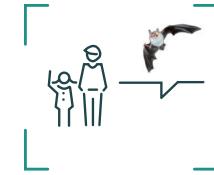


les espaces de cultures





QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?

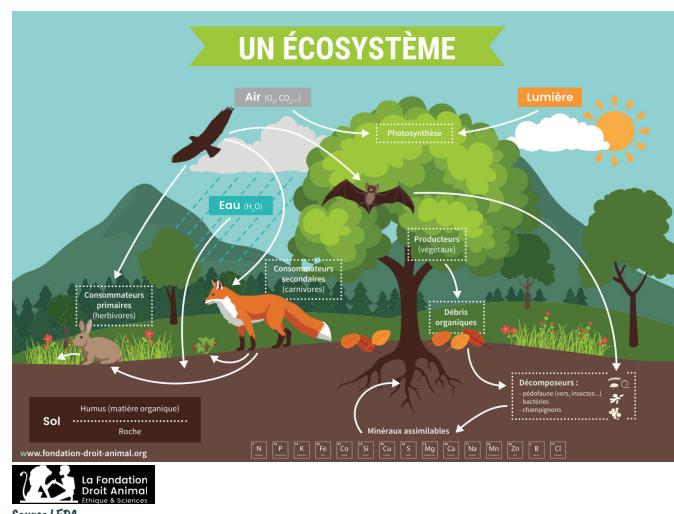


La Programmation destinée à la nature

Introduction sur la dynamique des écosystèmes

La dynamique des écosystèmes désigne l'ensemble des interactions et des évolutions qui régissent les relations entre les êtres vivants et leur environnement.

Un écosystème est en perpétuel mouvement : les espèces s'y nourrissent, s'y reproduisent, coopèrent ou entrent en compétition, tandis que les conditions naturelles peuvent changer avec le temps. Ces équilibres fragiles peuvent être perturbés par des événements naturels ou des activités humaines. Comprendre la dynamique des écosystèmes permet ainsi de mieux préserver la biodiversité et de gérer durablement les ressources naturelles.



Espaces sanctuarisés boisés et objectif d'accueils

Objectifs sur le court terme (moins de 10 ans) : Zone de reproduction, d'alimentation et de transit de plusieurs insectes (Lépidoptère, Orthoptère, Odonates entre autres) permettant d'attirer des chauves-souris en chasse et transit, zone de reproduction et de nidification de Passereaux inféodés à des milieux arbustifs / jeunes milieux arborés habitués aux milieux urbains (Mésange charbonnière, Mésange bleue, Grimpereau des jardins, Sitelle torchepot, Rougegorge familier).

Objectifs sur le long terme (plusieurs dizaines d'années) : Gîte de mise bas, d'hibernation et de swarming de plusieurs espèces de chauves-souris arboricoles (Pipistrelle de Nathusius, Barbastelle d'Europe, Noctule commune, Murins à oreilles échancrées) et site de reproduction et de nidification d'espèces avifaunistiques patrimoniales (Pic épeiche, Epervier d'Europe, Chouette hulotte etc.)



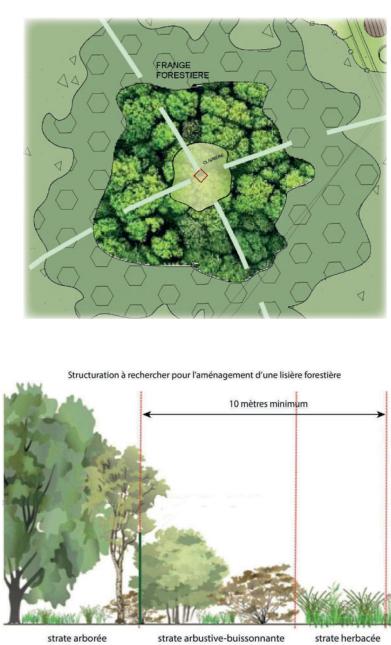
Eco-pâturage citadelle de Lille



Prairie



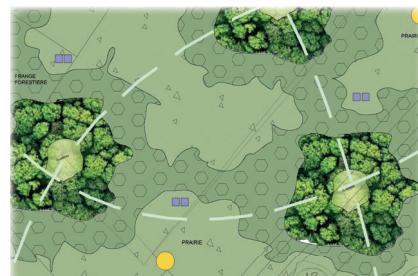
Prairie calcicole



Les espaces sanctuarisés en lisière et objectif d'accueils

Zone de reproduction et de nidification de Passereaux inféodés à ces milieux (Fauvette grise, Linotte mélodieuse, Accenteur mouchet), zone de repos voir de reproduction pour plusieurs espèces de reptiles (Couleuvre à collier et Lézard des Murailles en particulier), zone de reproduction, d'alimentation et de transit de plusieurs insectes (Lépidoptère, Orthoptère, Odonates entre autres) permettant d'attirer des chauves-souris en chasse et transit. Zone de reproduction, d'alimentation et de transit pour le Hérisson d'Europe.

Les espaces sanctuarisés en prairies



Zone d'alimentation pour certains oiseaux (Fauvette grise, Linotte mélodieuse, Accenteur mouchet), zone de reproduction, d'alimentation et de transit de plusieurs insectes (Lépidoptère, Orthoptère, Odonates entre autres) permettant d'attirer des chauves-souris en chasse et transit.

Les Espaces verts creux

La création d'espaces verts creux, étanches et paysagers, conçus comme des milieux humides artificiels exclusivement alimentés par les précipitations. Ils permettront de récupérer, stocker les eaux de pluie, de favoriser la biodiversité urbaine et de participer à l'amélioration du microclimat en ville.



Plus d'informations www.participation.lillemetropole.fr

Les habitats pour la faune

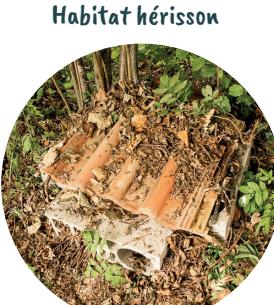


Chandelle : Exemple d'aménagement
Citadelle de Lille

Habitat abeille sauvage



Habitat hérisson



Panneaux pédagogique

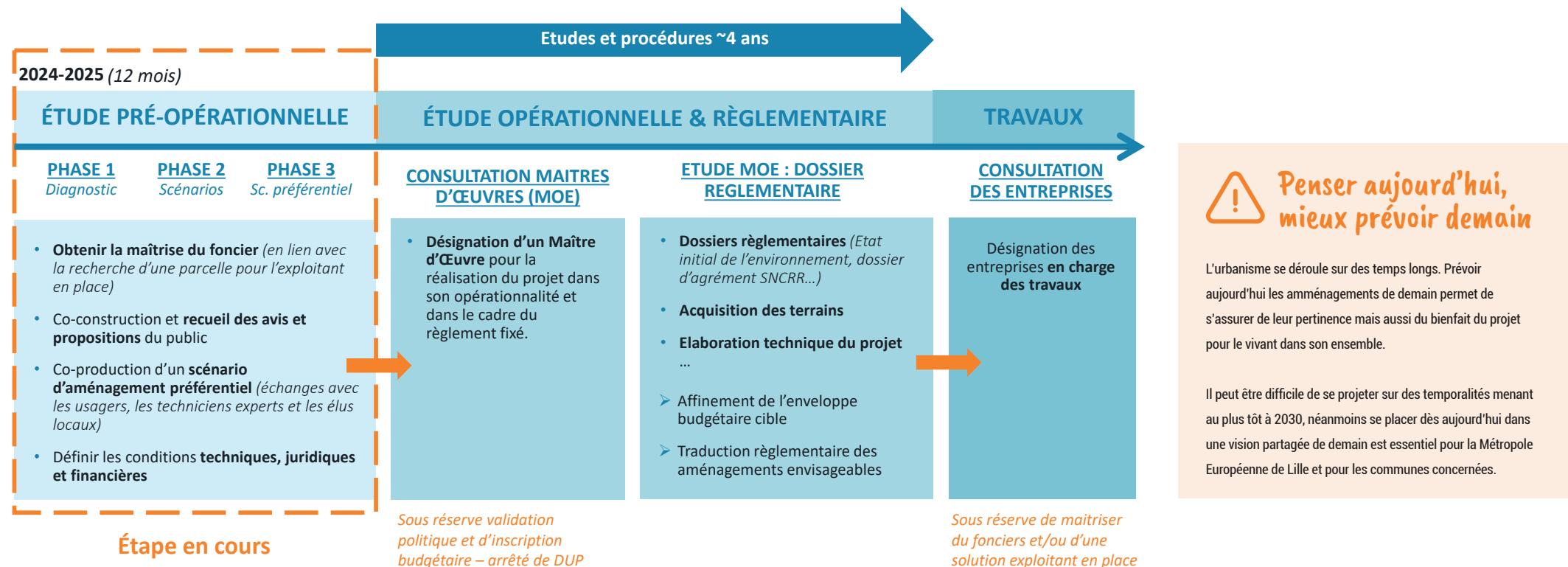




QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?



La suite de la démarche



L'accompagnement de l'exploitant en place

Dans le cadre du projet un accompagnement sera mis en œuvre afin de limiter l'impact du projet sur son activité agricole. Un des objectifs sera de lui trouver d'autres terrains plus adaptés. Les aménagements de surface ne se pourront se faire qu'une fois une solution trouvée pour le délocaliser sur de nouveau terrain à exploiter correspondant à la surface impactée (+/- 20Ha).

> Une analyse spatiale et temporelle est donc en cours sur les terrains de la MEL et représente une condition essentielle de réalisation du projet.



Le Site Naturel de Compensation, Restauration et Renaturation

La plus-value écologique pourra être valorisée afin de répondre à certains besoins à l'échelle du territoire notamment la réalisation de certaines mesures de compensation et/ou de restauration. Malgré un contexte fortement urbanisé, certains porteurs de projet doivent réaliser des mesures de compensations après avoir appliqué la démarche ERC. Du fait d'un contexte foncier contraint il est difficile de trouver des terrains pour réaliser des mesures de compensations et que ces derniers soient idéalement situés pour permettre un développement optimal de la biodiversité. De plus ces mesures de compensations se situent souvent sur des petits espaces.

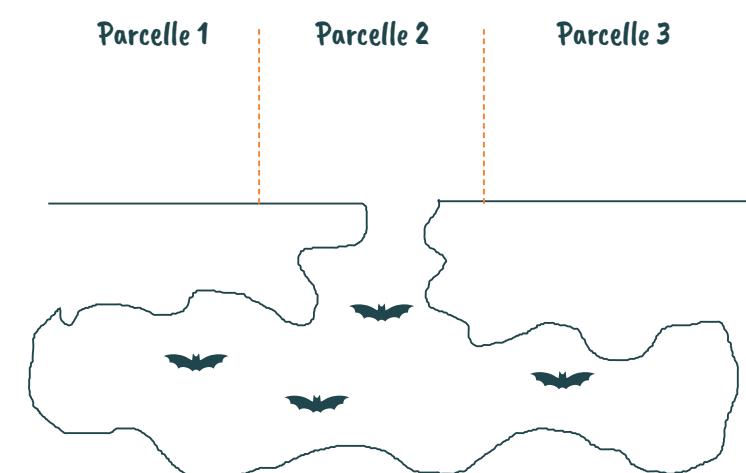
L'aménagement du Chemin napoléon / Pavé du moulin est une opportunité d'anticiper et de mutualiser les futurs besoins de certains types de compensation (ex : habitat chiroptère ; zone de chasse, boisement, prairie...) qui pourraient subvenir à l'avenir sur notre territoire. Du fait d'une taille et relativement importante pour le territoire et de sa proximité avec d'autres sites à enjeux écologiques, cela devrait permettre une meilleure efficience des mesures. Ainsi le dispositif de création d'un SNCRR devrait répondre aux différents enjeux du territoire et au maintien, voire au développement de la biodiversité.

La maîtrise du foncier

La maîtrise foncière permettra dans un premier temps de s'assurer de la pérennité du réseau souterrain habitat pour les chiroptères et dans un second temps de recréer des milieux favorables à la biodiversité en surface une fois qu'une solution sera trouvée à l'exploitant en place pour le replacer sur de nouveaux terrains à exploiter.

Exemple de schéma expliquant la nécessité de maîtriser l'ensemble des parcelles et pas uniquement celles où il y a un puit :

Ici la parcelle n°2 est concernée par une ouverture accessible aux chiroptères. Le réseau accessible de fait se trouve sur les parcelles 1, 2 et 3. C'est l'ensemble des parcelles qui sont concernées par les enjeux chiroptères et mesures de protection.



Consolider la faisabilité

Juridique, Financière et temporelle

Consolider en amont la faisabilité d'un projet d'urbanisme à plus-value écologique, c'est s'assurer dès les premières esquisses que les intentions environnementales sont techniquement, réglementairement et financièrement réalisables. Cette exploration précoce permet de dimensionner correctement les solutions fondées sur la nature, d'anticiper les contraintes (sols, hydraulique, biodiversité, foncier) et de fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés.

En sécurisant les choix avant les phases coûteuses de conception détaillée, on réduit les risques de révisions tardives, on optimise les investissements et l'on gagne en crédibilité auprès des financeurs et des collectivités. En somme, une faisabilité solide dès le départ est la clé pour transformer l'ambition écologique en résultats tangibles et mesurables.